

## DÉPENSES DE RETRAITE

Les systèmes de retraite diffèrent selon les pays et il n'est pas de modèle unique qui convienne à tous. En général, ils allient des financements publics et privés. Les régimes de retraite publics sont obligatoires, le plus souvent financés par répartition, ce qui signifie que les cotisations acquittées par les actifs sont utilisées pour financer les prestations versées aux retraités, et gérés par des institutions publiques. Les régimes de retraite privés sont dans certains cas obligatoires, mais le plus souvent il s'agit de plans de retraite volontaires par capitalisation mis en place par les employeurs (plans de retraite professionnels) ou de plans d'épargne-retraite individuels.

### Définition

Les prestations de vieillesse sont considérées comme publiques lorsque les flux financiers correspondants sont contrôlés par des administrations publiques (administration centrale et collectivités locales ou caisses de sécurité sociale). Les prestations de retraite versées par les administrations publiques à leurs propres employés et financées directement sur le budget ordinaire de l'État sont aussi réputées publiques. Les pensions publiques sont généralement financées par répartition, mais il existe aussi parfois des mécanismes par capitalisation. Toutes les prestations de retraite qui ne sont pas versées par des administrations publiques relèvent du secteur des régimes privés.

Les dépenses de retraite privées comprennent les versements effectués au profit de titulaires de plans de retraite privés (ou de personnes à leur charge) après la retraite. Sont inclus tous les types de régimes (plans professionnels et individuels, obligatoires et volontaires, capitalisés et provisionnés) couvrant les personnes

### En bref

En 2009, les dépenses publiques affectées au financement des prestations de vieillesse représentaient en moyenne 7.8 % du PIB alors que les prestations de retraite privées ressortaient en moyenne à 1.6 % du PIB (dans les pays pour lesquels des données sont disponibles concernant cette année). Les dépenses publiques consacrées aux prestations de vieillesse atteignent les montants les plus élevés – soit plus de 10 % du PIB – en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Grèce, en Italie, au Japon, en Pologne, au Portugal et en Slovénie. En Australie, au Chili, en Corée, en Islande et au Mexique, en revanche, elles ne représentent que 4 % du PIB, voire moins.

C'est en Australie, en Belgique, au Danemark, en Islande, aux Pays-Bas et en Suisse que les dépenses privées consacrées au financement des prestations de vieillesse atteignent les niveaux les plus élevés, soit plus de 3.5 % du PIB en 2011. Elles demeurent cependant négligeables dans environ un tiers des pays de l'OCDE.

La part des pensions privées dans les dépenses totales affectées au financement des prestations de vieillesse ne dépasse 50 % qu'en Australie et en Islande. Elle est en moyenne de 17 %.

Au cours du temps, les dépenses publiques de retraite ont augmenté légèrement plus vite que le revenu national, passant d'une moyenne de 6.1 % du PIB en 1990 à 7.8 % en 2009.

Les dépenses de retraite privées ont aussi progressé entre 2001 et 2011, passant d'une moyenne de 1.4 % du PIB en 2001 à 1.7 % en 2011.

qui travaillent aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

Seules les données relatives aux prestations de vieillesse et de réversion en espèces sont présentées ici.

### Comparabilité

Les données sur les dépenses publiques de retraite proviennent de la *Base de données sur les dépenses sociales de l'OCDE (SOCX)* tandis que celles relatives aux dépenses de retraite ayant servi à financer des régimes de pension privés proviennent de la base de données statistiques internationales sur les retraites de l'OCDE. Cette base contient des informations sur les mécanismes de retraite par capitalisation, lesquels regroupent des plans de retraite par capitalisation privés et publics.

Bien que la base de données statistiques internationales sur les retraites couvre toutes les catégories de mécanismes de retraite privés pour la plupart des pays, les données ne tiennent compte que des fonds de pension autonomes dans le cas de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis et du Luxembourg. La rupture constatée dans les séries concernant le Mexique résulte de la prise en compte des plans de retraite professionnels reconus par la CONSAR (Commission nationale pour l'épargne-retraite) à partir de 2005. La forte augmentation des dépenses privées de retraite observée en Islande entre 2008 et 2009 s'explique par la hausse du nombre de personnes ayant décidé de prendre leur retraite à cause du pic de chômage déclenché par la crise bancaire et par l'adoption d'une loi spéciale temporaire autorisant les titulaires de plans de retraite individuels à retirer des montants plafonnés.

Les pays classés à part sur le côté gauche du graphique ne disposent pas de données sur les dépenses privées ET sur les dépenses publiques (autrement dit, elles disposent uniquement de données sur l'une ou l'autre catégorie de dépenses).

### Sources

- OCDE (2013), *Statistiques de l'OCDE sur les pensions* (Base de données).
- OCDE (2013), *Dépenses sociales, Statistiques de l'OCDE sur les dépenses sociales* (Base de données).

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- OCDE (2012), *OECD Pensions Outlook*, Éditions OCDE.
- OCDE (2009), *Perspectives de l'OCDE sur les pensions privées 2008*, Éditions OCDE.

#### Publications statistiques

- OCDE (2012), *Pensions at a Glance: Asia/Pacific*, Éditions OCDE.

#### Publications méthodologiques

- OCDE (2005), *Les pensions privées : Classification et glossaire de l'OCDE*, Éditions OCDE.

#### Sites Internet

- Panorama des pensions (matériel supplémentaire), [www.oecd.org/els/social/pensions/pag-fr](http://www.oecd.org/els/social/pensions/pag-fr).
- Perspectives de l'OCDE sur les pensions privées 2008 (matériel supplémentaire), [www.oecd.org/daf/pensions/pensionmarkets](http://www.oecd.org/daf/pensions/pensionmarkets).
- Base de données sur les dépenses sociales (SOCX), [www.oecd.org/els/social/dépenses](http://www.oecd.org/els/social/dépenses).



### Dépenses de retraite publiques et privées

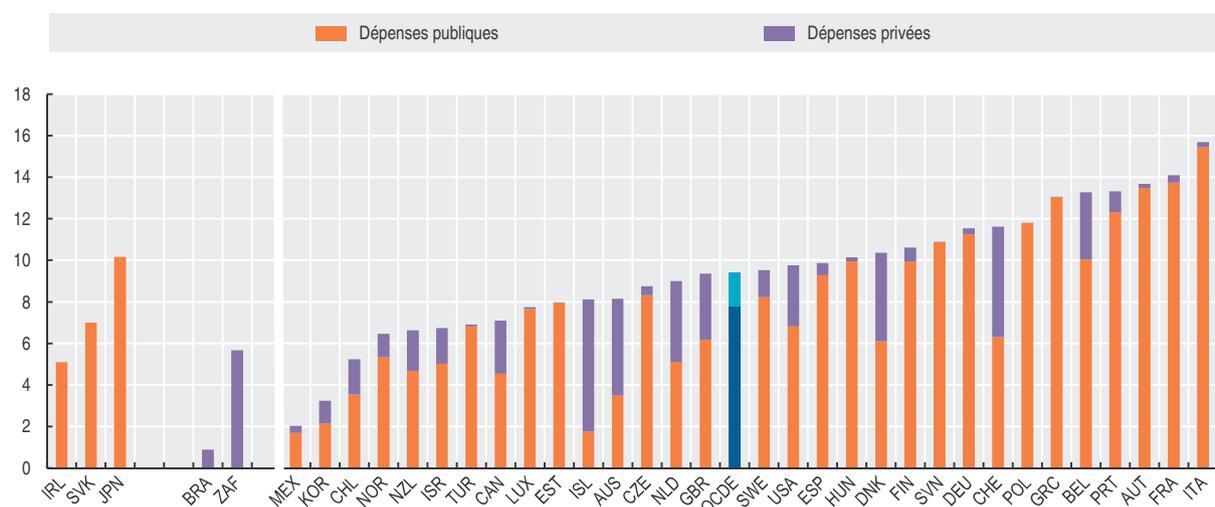
En pourcentage du PIB

	Dépenses publiques						Dépenses privées					
	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	11.1	11.4	11.0	10.6	10.5	11.3	0.1	0.1	0.3	0.2	0.2	0.2
Australie	3.8	3.3	3.3	3.4	3.6	3.5	3.3	5.6	4.7	4.5	4.6	4.7
Autriche	12.2	12.4	12.3	12.2	12.4	13.5	0.3	0.2	0.2	0.2	..	..
Belgique	8.9	9.0	8.9	8.8	9.4	10.0	2.7	2.6	3.2	2.9	3.7	..
Canada	4.3	4.1	4.1	4.1	4.2	4.5	2.2	2.3	2.5	2.5	2.8	3.0
Chili	7.3	5.7	5.1	4.9	3.3	3.6	1.9	2.0	1.7	2.0	2.2	2.3
Corée	1.4	1.5	1.6	1.7	2.0	2.1	0.9	0.8	1.1	1.4	1.4	1.8
Danemark	5.3	5.4	5.5	5.5	5.6	6.1	3.3	4.1	4.3	4.5	4.9	5.1
Espagne	8.6	8.1	8.0	8.1	8.4	9.3	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7
Estonie	6.0	5.3	5.3	5.1	6.2	7.9	..	..	0.0	0.0	0.0	0.0
États-Unis	5.9	6.0	5.9	6.0	6.2	6.8	3.2	3.0	2.9	3.2	3.1	..
Finlande	7.6	8.4	8.5	8.3	8.4	9.9	0.5	0.6	0.7	0.6	0.7	0.7
France	11.8	12.4	12.4	12.5	12.9	13.7	..	..	0.4	0.4	0.4	..
Grèce	10.8	11.8	11.8	12.1	12.4	13.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Hongrie	7.6	8.5	8.8	9.3	9.7	9.9	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Irlande	3.1	3.4	3.4	3.6	4.1	5.1	..	..	..	..	..	..
Islande	2.2	2.0	1.8	1.9	1.8	1.7	3.6	3.8	6.4	5.5	6.3	5.7
Israël	4.9	5.1	5.0	5.0	4.8	5.0	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Italie	13.5	13.9	13.9	14.0	14.5	15.4	0.2	0.3	0.2	0.3	0.2	0.3
Japon	7.3	8.7	8.7	8.9	9.3	10.2	..	..	..	..	..	..
Luxembourg	7.5	7.2	6.8	6.5	6.6	7.7	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Mexique	0.9	1.2	1.2	1.3	1.4	1.7	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.2
Norvège	4.8	4.8	4.6	4.7	4.5	5.4	0.9	0.9	1.1	1.0	1.0	1.0
Nouvelle-Zélande	5.0	4.3	4.3	4.3	4.4	4.7	1.3	1.4	2.0	1.4	1.3	1.4
Pays-Bas	5.0	5.0	4.8	4.7	4.7	5.1	3.5	3.6	3.9	4.0	4.2	4.3
Pologne	10.5	11.4	11.5	10.6	10.8	11.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Portugal	7.9	10.3	10.6	10.7	11.3	12.3	0.9	1.4	1.0	0.7	0.8	0.5
République slovaque	6.3	6.2	6.0	5.9	5.7	7.0	..	..	..	..	..	0.1
République tchèque	7.2	7.0	6.9	7.1	7.4	8.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.6
Royaume-Uni	5.3	5.6	5.3	5.3	5.8	6.2	2.8	2.9	3.2	3.3	3.2	..
Slovénie	10.5	9.9	10.0	9.6	9.5	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.9
Suède	7.2	7.6	7.3	7.2	7.4	8.2	1.2	1.2	1.3	1.3	..	..
Suisse	6.6	6.8	6.5	6.4	6.3	6.3	5.1	5.0	5.3	4.9	4.9	5.0
Turquie	4.9	5.9	5.8	6.1	5.5	6.8	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	..
UE-28	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
OCDE	6.9	7.0	7.0	7.0	7.1	7.8	1.4	1.5	1.6	1.6	1.7	1.6
Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	4.6	6.2	5.7	5.3	3.9	..
Brésil	..	..	..	..	..	..	0.8	0.9	0.9	0.9	1.2	..
Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Fédération de Russie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0.1	..
Inde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Indonésie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0.1	..

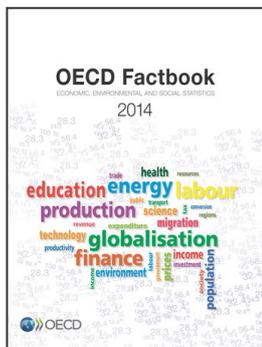
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933039920>

### Dépenses de retraite publiques et privées

En pourcentage du PIB, 2009



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933037583>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2014**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2014-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2014), « Dépenses de retraite », dans *OECD Factbook 2014 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2014-91-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).